

LIPPI

l'esprit libre

www.lippi.fr

**C'est parce que LIPPI
vous accompagne
à chaque étape de vos projets
que la création d'espaces
n'a jamais été aussi simple.**

Portails, clôtures et aménagements depuis **1963**

LES VALEURS

Exigence

Qualité
Normes
Sérieux
Optimisation
Haut de gamme
Contrôle
Garantie
Réactivité

Capacité à bien faire

Singularité

Liberté
Ambition
Sur-mesure
Taille humaine
Polyvalence
Sans limites
Autonomie

Envie de faire à sa manière

Implication

Familiale
Acteur local
Produit Français
Responsable
Bon climat social
Formation
Confiance
Respect

Volonté éthique & sociale

Sommaire

Qu'est ce que le Pacte Mondial ? 4

Présentation de l'engagement LIPPI 6

PREMIÈRE PARTIE

DROITS DE L'HOMME

PRINCIPE 1

- Démarches VAE 8
- Démarche santé et gestion du sommeil 9
- Recrutement par les pairs 10
- Égalité hommes/femmes 11

DEUXIÈME PARTIE

DROITS DU TRAVAIL

PRINCIPE 3

- Esprit collaboratif 12

PRINCIPE 4

- Tous des entrepreneurs 13

PRINCIPE 6

- Initiative ARACT 14
(Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)
- L'accompagnement managérial 15

TROISIÈME PARTIE

L'ENVIRONNEMENT

PRINCIPE 7

- Les améliorations de performances énergétiques 16

PRINCIPE 8

- LIPPI à l'initiative du design urbain 17

QUATRIÈME PARTIE

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

PRINCIPE 10

- La Charte "Relation Fournisseurs Responsables" 18



Qu'est ce que le Pacte Mondial des Nations Unies ?



Le Pacte Mondial est une initiative internationale d'engagement volontaire en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Bénéficiant de l'adhésion directe des dirigeants d'entreprises, **le Pacte Mondial est un cadre pratique pour le développement, la mise en œuvre et la diffusion des stratégies de RSE.** Il offre aux participants un large spectre d'outils de gestion et des ressources, conçus pour avancer dans la mise en œuvre collaborative de modèles économiques durables.

En signant le Pacte Mondial, les entreprises s'engagent à intégrer les 10 principes dans leur stratégie et leurs opérations, à faire des progrès tous les ans sur ces principes, et à communiquer annuellement leurs bonnes pratiques en publiant un document sur le site Internet du Pacte Mondial.

LES DIX PRINCIPES

DROITS DE L'HOMME

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

ENVIRONNEMENT

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement.

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Politique d'entreprise

Ensemble nous partageons l'ambition d'être heureux. Notre réussite dépend de notre rentabilité, et pour cela nous devons contribuer au succès de nos clients afin qu'ils soient heureux de travailler avec nous. Conscient de cela, chaque Lippien s'engage au quotidien à faire toujours mieux pour nos clients dans le respect de nos valeurs et de la terre de nos enfants.

MANAGEMENT

Chaque Lippien met en œuvre les moyens de son développement professionnel et personnel. La formation ouvre la possibilité d'accéder à des missions variées par la mise en œuvre permanente de nouvelles compétences. Nos investissements assurent notre avenir. Ils doivent permettre l'amélioration des conditions de travail, des performances environnementale et économique, la différenciation de l'offre commerciale.

COMMERCE

Nous visons le meilleur niveau de satisfaction possible de l'utilisateur tout au long de son acte d'achat et pendant la durée de vie des produits qu'il aura achetés. Nous contribuerons ainsi au succès de nos clients et par là-même à notre succès.

INDUSTRIE

L'objectif des équipes de production est de **livrer les meilleurs produits dans les meilleurs délais et au meilleur coût**, et cela dans les meilleures conditions de sécurité possibles pour les Lippiens, les clients et l'environnement.

QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Notre système de management permet la prise de décisions rapides et efficaces pour servir nos clients. Les décisions sont prises au plus près de l'action dans les meilleures conditions de sécurité et dans le respect des lois et règlements en vigueur.



Frédéric et Julien Lippi

DROITS DE L'HOMME

Principe 1 *Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence*

Démarches VAE

C'est en facilitant et en initiant les démarches de Valorisation des Acquis d'Expériences que LIPPI accompagne l'ensemble de ses salariés dans leurs évolutions.



Roland

« Je travaille pour la société LIPPI depuis 20 ans et les différents postes qui m'ont été confiés ont été très enrichissants. Je souhaitais acquérir un diplôme au regard de mes expériences. Les opportunités offertes par la société LIPPI m'ont permises de franchir le cap et de valider ma licence au sein de l'entreprise. »

Démarche santé et gestion du sommeil

La protection des salariés passe aussi par le souci du bien-être.

En proposant des formations liées à la gestion du stress et du sommeil, LIPPI contribue fortement à réconcilier travail et bien-être.

Joël

« J'ai choisi cette formation car des collègues me l'ont conseillée. Cela m'a appris à me relaxer, à gérer mon énergie et à me concentrer sur mon activité professionnelle. Cette formation m'a été utile tant sur le plan personnel que professionnel. »



DROITS DE L'HOMME

Recrutement par les pairs

Afin d'écarter toute forme de discrimination et de solidifier le processus de recrutements, LIPPI a mis en place le recrutement par les pairs. Un moyen de sensibiliser tous les collaborateurs à cette étape cruciale de la vie de l'entreprise et à l'accueil des nouveaux collaborateurs.



Cynthia

« J'ai été recrutée en mai 2014. Les recrutements ont été effectués par les Lippiens à ma grande surprise. C'est un excellent moyen de pré-connaître ses futurs collègues mais aussi d'analyser le climat social. L'effet stress est beaucoup moins prononcé. On se sent déjà intégré ! »

Egalité hommes/femmes

L'entreprise est soucieuse de la parité hommes/femmes. Toutes et tous doivent avoir accès à tous les postes. En conséquence, les aménagements ergonomiques nécessaires des postes de travail sont réalisés pour le bénéfice de tous.

Laurence

« Je suis arrivée à la fabrication du grillage simple torsion il y a 5 ans. La féminisation des ateliers a nécessité une adaptation de l'ergonomie des postes de travail qui a bénéficié à toute l'unité de production. Aujourd'hui quels que soient les postes sur l'unité, nous faisons le même travail que nos collègues hommes, avec le souci du détail. »



DROIT DU TRAVAIL

Principe 3 *Les entreprises sont invitées à appliquer la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociations collectives*

Esprit collaboratif

LIPPI fonctionne avec un système de management basé sur les échanges d'informations qui favorisent la construction collective des décisions.



Delphine

« L'évolution des salariés dans l'entreprise est une vraie volonté de la direction. Aussi, c'est avec toute l'équipe que nous établissons les projets, construisons le travail de demain et trouvons les solutions. La construction des décisions est collaborative, et permet à chacun de s'exprimer dans le but de prendre et de porter la meilleure option. »

Principe 4 *L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire*

Tous des entrepreneurs

Frédéric

« Il est clair que ce sont les meilleurs collaborateurs qui permettent in fine à l'entreprise de comprendre, d'aider et de convaincre les meilleurs clients. D'une manière plus particulière, l'entreprise considère que chacun de ses collaborateurs est un entrepreneur, qu'il est capable et qu'il souhaite prendre des initiatives, et elle favorise en conséquence sa formation par l'expérience directe des affaires. »



DROIT DU TRAVAIL

Principe 6 *L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession*

Initiative ARACT

Le travail mené avec L'ARACT est la preuve de notre engagement sur le principe n°6. LIPPI reste vigilante sur la qualité de vie dans l'entreprise afin de garantir un épanouissement personnel et professionnel.



Isabelle

« Soucieuse de la qualité de vie au travail de ses salariés, LIPPI a mandaté l'ARACT (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) pour améliorer la qualité de vie. Nous mettons en place un baromètre permettant de mesurer le bien-être des salariés en vue d'instaurer des actions d'améliorations. »

L'accompagnement managérial

Faire émerger des leaders est porteur d'intérêt, tant pour l'entreprise que pour les salariés eux-mêmes.

L'accompagnement managérial est une préoccupation de l'entreprise et c'est avec plaisir que les salariés progressent dans leur pratique.

Pascal

« Prendre des responsabilités sans en avoir eu la pratique au préalable est déstabilisant. Avec l'accompagnement managérial je me sens grandir humainement et professionnellement. J'accompagne aussi les équipes afin de révéler des leaders. »



L'ENVIRONNEMENT

Principe 7 *Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement*

Les améliorations de performances énergétiques

L'entreprise se mobilise sur le principe n° 7, par le tri sélectif, le recyclage, l'amélioration des performances énergétiques des processus industriels.



Aline

« Grâce à une forte mobilisation de l'entreprise, nous avons réduit nos DIBU de 20% entre 2013 et 2014. En étant plus sélectif, nous avons encore amélioré le recyclage en papeterie des papiers et cartons. In fine la part relative des DIBU diminue encore plus ces derniers mois. Depuis 2015, les quelques 20 tonnes de DIBU que nous produisons par an intègrent à 100% la filière de combustible alternatif mise en place dans notre département. »

Principe 8 *Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement*

LIPPI à l'initiative du design urbain

C'est en co-finançant la chaire environnements connectés de l'Ecole de Design de Nantes Atlantique que LIPPI se donne pour ambition de mettre le design au cœur des nouveaux services à mettre en œuvre dans le contexte des mutations sociétales et technologiques de la ville. Elle s'inscrit dans les recherches et questionnements actuels autour de la "ville intelligente".



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 *Agir contre la corruption*

La Charte "Relation Fournisseurs Responsables"

L'ensemble de l'entreprise agit quotidiennement contre la corruption. Les salariés sont sensibilisés durant les Animations à Intervalles Réguliers mensuels sur les risques liés à la corruption au quotidien.



Christophe

« Le lancement d'une démarche en vue de la signature par tous nos acheteurs de la Charte "Relation Fournisseurs Responsables" a permis de sélectionner nos partenaires. Aujourd'hui, nous annexons les principes de la Charte Fournisseur dans notre politique achats. »

**" C'est une satisfaction
pour LIPPI de participer
à son échelle à la transformation
des pratiques des affaires."**

Frédéric Lippi

www.lippi.fr



La Fouillouse - 16440 Mouthiers sur Boëme - Tél : 05 45 67 96 83

LIPPI

l'esprit libre